

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	121 (2011)
<b>Artikel:</b>	Pfyn / Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône : le site archéologique de "Pfyngut" (Valais, Suisse)
<b>Autor:</b>	Paccolat, Olivier / Anselmetti, Flavio / Antonini, Alessandra
<b>Kapitel:</b>	IV: Évolution sédimentaire et chronologique du site
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835661">https://doi.org/10.5169/seals-835661</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHAPITRE IV

### ÉVOLUTION SÉDIMENTAIRE ET CHRONOLOGIQUE DU SITE

O. PACCOLAT, J.-C. MORET, P. TAILLARD, M. GUÉLAT et Ph. RENTZEL

#### SÉQUENCE GÉNÉRALE

La séquence sédimentaire du site de Pfyngut résulte pour l'essentiel d'apports naturels entre lesquels s'insèrent des traces d'activités humaines à différents niveaux. Hormis la voie romaine et le hameau médiéval, il s'agit principalement d'occupations à caractère rural, que l'on peut suivre depuis le début de l'âge du Fer jusqu'à nos jours, sur une durée d'à peu près trois mille ans. Au sein de cette succession stratigraphique, six ensembles (E1 à E6) ont été définis sur la base de critères distinctifs correspondant soit à un événement naturel important, soit à un changement d'origine anthropique de l'affectation du versant. Onze phases d'occupation ont été identifiées au sein de ces ensembles (phases I à II), certaines se subdivisant elles-mêmes en sous-phases (fig. 74).

La définition des différentes formations sédimentaires a bénéficié des observations des géologues qui ont collaboré étroitement au projet depuis le début de l'intervention<sup>37</sup>. La plupart des dépôts proviennent de ruissellements de surface épisodiques mais récurrents, qui ont conduit à une accumulation sédimentaire atteignant par endroits une épaisseur totale de 2,30 mètres<sup>38</sup> (fig. 75). L'activité torrentielle dans cette partie occidentale du cône de l'Illgraben apparaît de manière plutôt sporadique dans la séquence analysée.

Spatialement, la stratigraphie des ensembles E1 à E4 est différente de part et d'autre du replat de la voie romaine qui coupe la pente sur toute la longueur du site. En aval et sur l'emprise de cette terrasse, la création de structures d'irrigation romaines et la construction d'un mur de parcellaire ont engendré, par débordement ou effet de barrage, une sédimentation plus importante qui atteint près d'un mètre d'épaisseur (RUS.01 à RUS.07 et BIS.01 à BIS.02). Ces dépôts de ruissellement n'ont pas été retrouvés en amont de la terrasse où la séquence équivalente se résume à une seule couche organique correspondant à un ou plusieurs paléosols superposés (PAL.01, PAL.02, PAL.04). Les autres dépôts de la partie supérieure de la stratigraphie (ensembles E5 et E6) sont relativement homogènes et uniformément répartis sur l'intégralité du site. Ils sont constitués successivement par une épaisse

<sup>37</sup> Michel Guélat et Philippe Rentzel.

<sup>38</sup> Les sédiments ont été classés en cinq catégories : torrentiels (TOR), colluvions (COL), paléosols (PAL), ruissellements (RUS), débordements de bisse (BIS). Voir chapitre III.



Fig. 76 — Zone 6. Surface caillouteuse du substrat naturel. Ces graviers grossiers forment une unité sédimentaire de grande épaisseur attestée sur l'ensemble du site. La bande plus claire au centre marque le tracé du bissé 1 d'époque romaine. Vue depuis l'ouest.



Fig. 77 — Zone 2 en cours de fouille avec indication de l'axe de l'ancien talweg. Vue depuis le nord-ouest.

lave torrentielle (TOR.02), par des dépôts de débordement de bisses (BIS.03 à BIS.09) et par la terre végétale actuelle.

## ENSEMBLE EO : LE SUBSTRAT NATUREL

La séquence archéologique repose sur des graviers grossiers (TOR.01) qui forment une unité sédimentaire d'une grande épaisseur attestée sur tout le site (voir chapitre III). Ces graviers n'ont livré aucun mobilier, ni aucune matière organique ou pollen. Ils sont considérés comme le substrat naturel des niveaux archéologiques. La surface caillouteuse de cette formation (fig. 76), légèrement en pente, présente quelques irrégularités topographiques qui n'ont pas été sans conséquence pour la morphologie du site. On peut mentionner dans la partie sud-ouest du gisement, entre les zones I et II, la présence d'une bosse aplatie où le substrat affleure directement sous la terre végétale actuelle. Ailleurs, la surface de cette formation a été incisée en certains endroits par des chenaux torrentiels plus tardifs, en particulier en zone 2 où est apparu un talweg dont la largeur varie entre trois et dix mètres (fig. 77, 78b et 81).

### E1: Phases 1 à 3

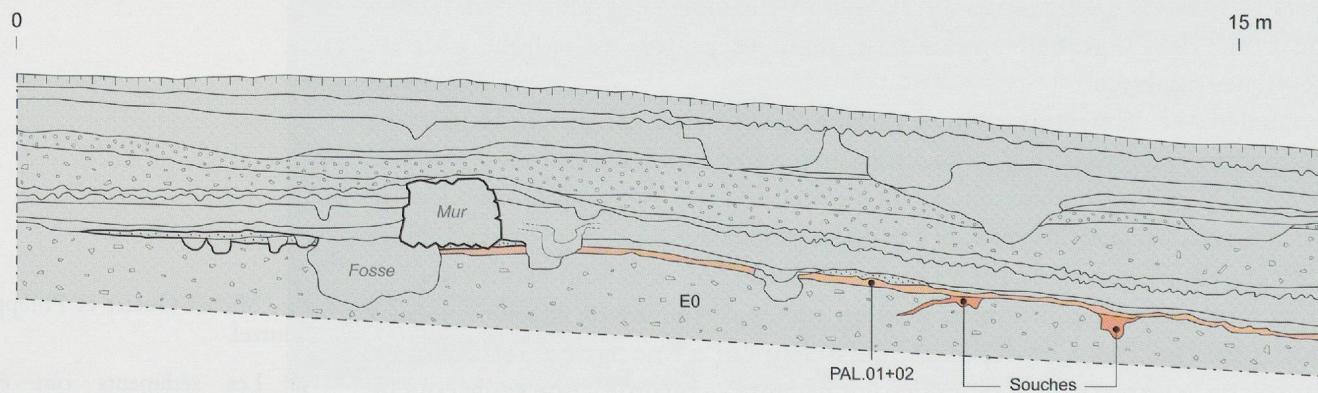
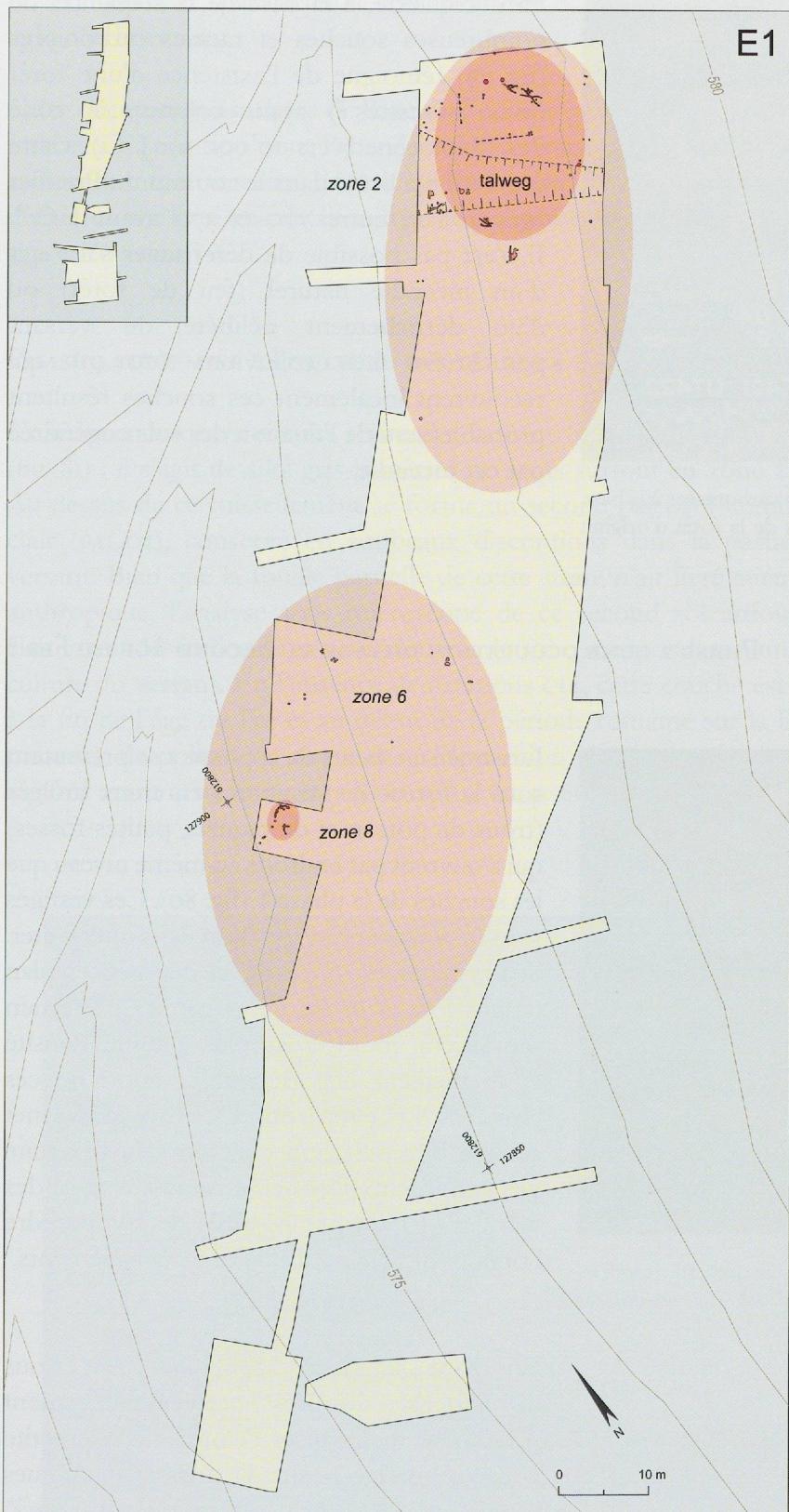


Fig. 78a — Epaisseur des niveaux de l'ensemble E1 (âge du Fer) dans la séquence stratigraphique générale du site (compilation des stratigraphies STG2, STG26 et STG49 en zone 2, coupe est-ouest. Pour la situation des coupes, voir le dépliant en fin de volume). Vue depuis l'est.

## ENSEMBLE EI : DÉFRICHEMENT DU VERSANT ET PREMIERS INDICES ANTHROPIQUES



L'ensemble EI est conservé uniquement dans la partie centrale et orientale du site (fig. 78b, zones 2, 6 et 8). Il s'insère directement au-dessus des graviers naturels (fig. 78a). Du point de vue sédimentaire, il se présente comme une séquence discontinue de faible ampleur, comprenant deux sols enfouis séparés par un épisode de ruissellement (PAL.OI, RUS.OI, PAL.O2). Trois blocs de sédiments y ont été prélevés pour une étude au microscope (échantillons M4, M5, M8). Une analyse fine de ces niveaux est présentée dans le chapitre consacré au contexte géologique (voir chapitre III, p. 54). Elle a montré que la surface du substrat correspond au sol d'origine et qu'elle a subi des transformations suite à la colonisation humaine. Ce niveau recouvre des vestiges en creux incendiés, implantés directement dans les graviers ainsi que des restes de bois carbonisés. Grâce aux datations radiocarbone et à l'intercalation de colluvions en zone 2 (COL.OI), il a été possible d'identifier trois phases d'occupation distinctes. La première (phase 1) se marque essentiellement par des débris végétaux carbonisés datés du Premier âge du Fer ; les deux suivantes ont livré des indices d'activités à caractère agricole durant le Second âge du Fer (phases 2 et 3).

Fig. 78b — Plan schématique des vestiges de l'ensemble EI (âge du Fer). En saumon, extension observée de souches carbonisées (phase 1) ; en orange clair, structures en creux d'une occupation diffuse, dégagées localement (phase 2).

## PHASE 1 : INCENDIE DE LA FORêt PRIMITIVE AU PREMIER ÂGE DU FER



Fig. 79 — Zone 2, tranchée 9. Racines et souches carbonisées à la base de la séquence (phase 1), matérialisant les restes de la forêt d'origine incendiée au début de l'âge du Fer.

La découverte, à la base de la séquence, de nombreuses souches et racines carbonisées (fig. 79) témoigne de l'existence d'une forêt (pins sylvestres ?) ayant colonisé le cône dès l'Holocène (vers 10'000 av. J.-C.). Cette végétation a brûlé dans le courant du Premier âge du Fer, entre 770 et 370 avant J.-C.<sup>39</sup>. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un incendie naturel (feu de forêt) ou d'un défrichement délibéré du versant par brûlis. Les colluvions (COL.OI) qui recouvrent localement ces souches résultent probablement de l'érosion des sols engendrée par cet incendie.

## PHASE 2 : UNE OCCUPATION DIFFUSE DU SECOND ÂGE DU FER ?



Fig. 80 — Zone 2. Structures en creux fortement érodées correspondant à une première occupation diffuse du versant au Second âge du Fer (phase 2). Vue depuis le nord.

Les aménagements de la phase 2 se présentent sous la forme de structures en creux brûlées (trous de poteau et de piquets, petites fosses) qui s'ouvrent par endroits au même niveau que les souches de la phase 1 (fig. 80). Ces vestiges sont fortement érodés et difficiles à interpréter. Seules certaines zones ont été dégagées en plan (zones 2, 6 et 8), là où les coupes de terrain semblaient montrer la plus grande densité et le meilleur état de conservation de ces éléments. Leur répartition spatiale ne permet aucune interprétation concrète. Vu l'exiguïté des surfaces fouillées et le caractère arasé des vestiges, il n'est pas possible de comprendre l'organisation générale de ces aménagements.

En zone 2, deux alignements de trous de piquets disposés perpendiculairement pourraient matérialiser l'emprise d'une petite construction légère aux dimensions inconnues (grenier, grange, enclos ou simple palissade ?) Certaines fosses, remplies de charbons de bois (foyers ?, fosses-cendriers ?) témoignent d'activités diverses. L'absence de mobilier

<sup>39</sup> Analyses radiocarbone effectuées sur deux souches : 770-410 av. J.-C. (utc 13497), 730-370 av. J.-C. (utc 13521), calibration à 2 sigma, voir tableau des datations C14 en fin de volume et sur la fig. 105.

et de véritable couche d'occupation ne parle pas en faveur d'un habitat proprement dit. Il s'agit plus vraisemblablement d'installations légères à ciel ouvert (poteaux, palissades ?) liées peut-être à une première exploitation agricole du versant.

Cette occupation est datée de l'âge du Fer sans plus de précisions. Les seuls indices à disposition pour l'abandon des aménagements sont trois analyses radiocarbone, effectuées dans le paléosol qui les recouvre (PAL.01). Ces dernières ont livré une datation dans le courant du Second âge du Fer, entre 370 et 20 avant J.-C.<sup>40</sup>

### PHASE 3 : UNE MISE EN CULTURE DES TERRES À LA FIN DE L'ÂGE DU FER

La sédimentation va ensuite reprendre avec de fins dépôts de ruissellement (fig. 81) : il s'agit de silts gris-jaunâtres présents surtout en zone 2 (RUS.01). Au-dessus de ce ruissellement se forme un second paléosol humifère brun clair (PAL.02), conservé en lambeaux discontinus dans la partie aval du versant. Bien que la fouille partielle de cette strate n'ait livré aucun témoin anthropique, l'analyse sous microscope de ce second sol enfoui montre clairement des indices d'un amendement du sol correspondant à une mise en culture du versant. En l'absence de datations  $C14$ , cette couche est attribuée à la fin de l'âge du Fer et au début de la période romaine sur la base de la présence de pollens de noyer dont l'apparition n'est pas attestée dans nos régions avant cette époque (voir chapitre III, p. 60, profil M8).



Fig. 81 — Zone 2. Au fond du talweg, les couches de la séquence de base sont mieux individualisées. A cet endroit, le paléosol 1 (PAL.01) est clairement séparé du paléosol 2 (PAL.02) par un dépôt de ruissellement (RUS.01). Vue depuis le sud.

<sup>40</sup> 370-20 av. J.-C. (utc 13523), 360-40 av. J.-C. (utc 13498), 360-50 av. J.-C. (utc 14768), calibration à 2 sigma, voir tableau des datations  $C14$  en fin de volume et sur la fig. 105.

## ENSEMBLE E2 : ROUTE ET BISSE D'ARROSAGE D'ÉPOQUE ROMAINE

L'ensemble E2 regroupe les découvertes attribuées à l'époque romaine, en particulier un tronçon important de route aménagé sur un replat et, en contrebas, un fossé qui fonctionne à la fois comme délimitation de cette voirie et comme bisse d'arrosage (fig. 82a). Le niveau d'installation de ces aménagements correspond à la surface du sol humifère de la phase précédente (PAL.02), que l'on a pu observer directement en amont et en aval du fossé (fig. 82b). La datation de ces découvertes est assurée par la présence de nombreux clous de chaussures perdus par les usagers et trouvés dans les recharges de la chaussée. Ils attestent que cette voirie a été en fonction durant toute l'époque romaine (voir chapitre V, p. 141, fig. 152). Trois analyses C14 effectuées dans le niveau humifère contemporain des structures (PAL.03) confirment cette datation par une fourchette chronologique large comprise entre 1 et 380 après J.-C.<sup>41</sup>

Deux phases d'occupation sont proposées au sein de cet ensemble. La première (phase 4) concerne la route et le bisse, la seconde (phase 5) regroupe une série de fosses creusées postérieurement sur le versant.

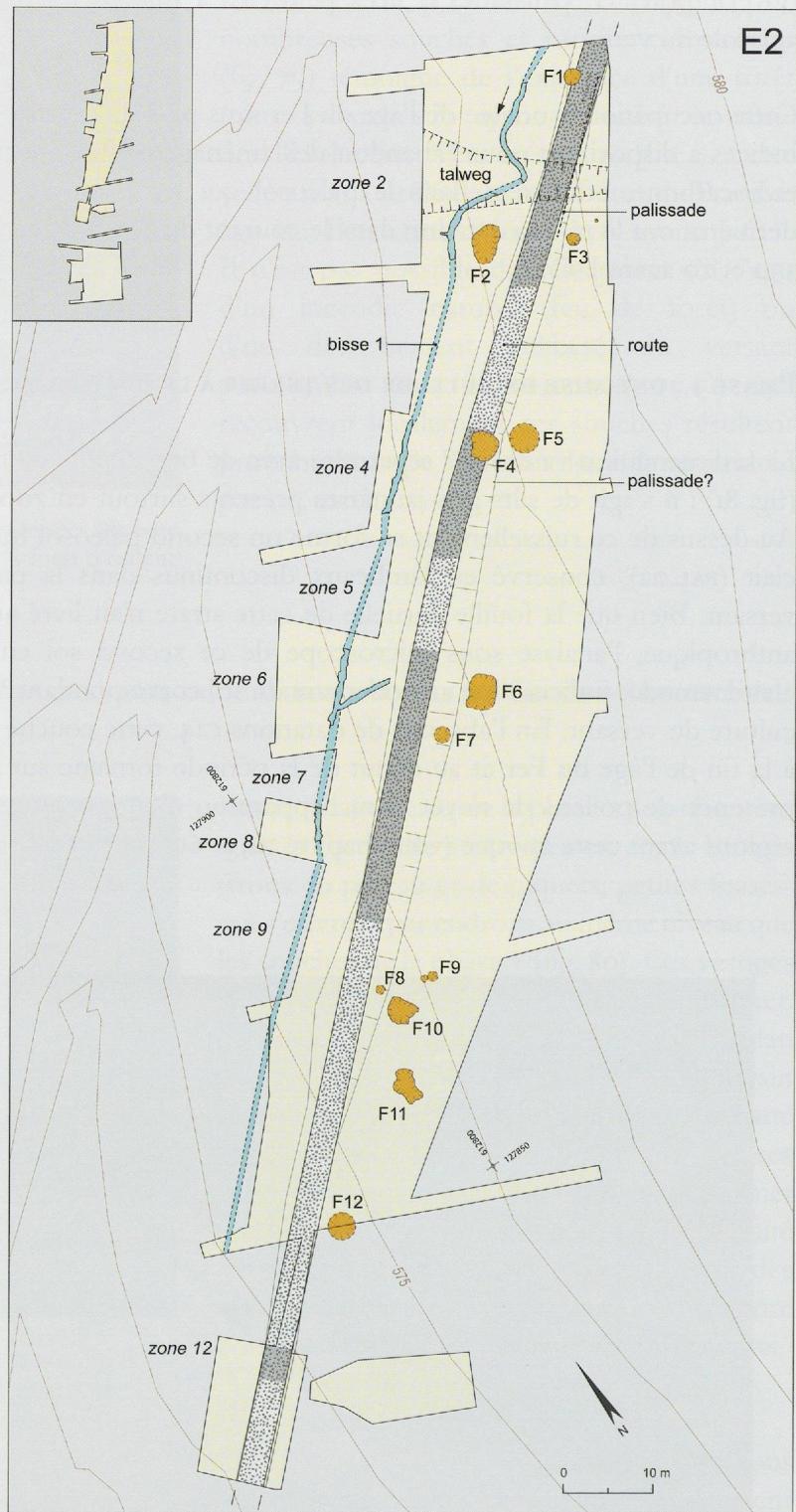


Fig. 82a — Plan schématique des vestiges de l'ensemble E2 (époque romaine). Route et bisse 1 (phase 4), fosses F1 à F12 (phase 5).

<sup>41</sup> 1-220 apr. J.-C. (utc 13520), 120-340 apr. J.-C. (utc 14762), 130-380 apr. J.-C. (utc 13500). Calibration à 2 sigma, voir tableau des datations C14 en fin de volume et sur la fig. 105.

## E2: Phases 4+5

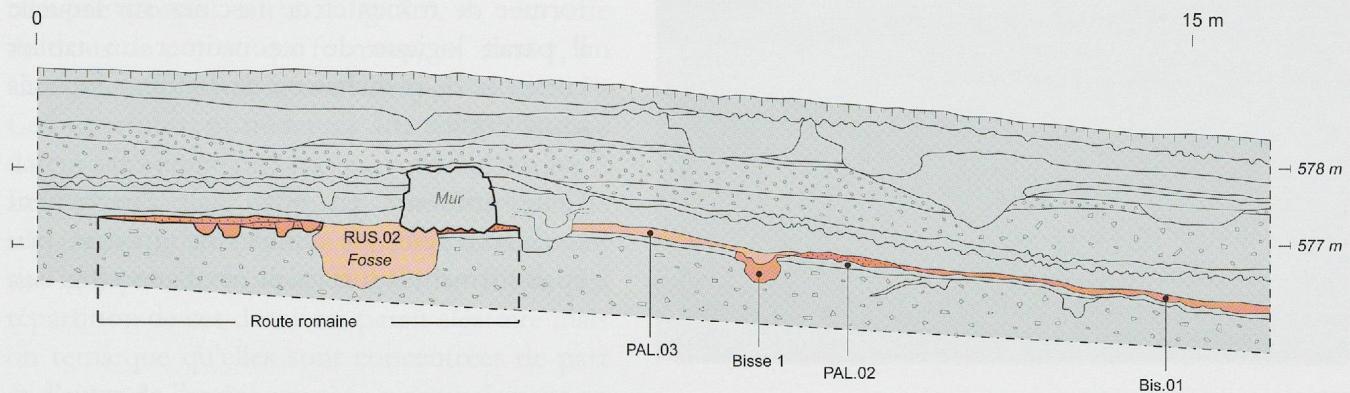


Fig. 82b — Epaisseur des niveaux de l'ensemble E2 (époque romaine) dans la séquence stratigraphique générale du site (compilation des stratigraphies STG2, STG26 et STG49 en zone 2, coupe est-ouest. Pour la situation, voir dépliant en fin de volume). Vue depuis l'est.

## PHASE 4 : TRONÇON DE ROUTE ET BISSE I

La route et le bissé sont deux structures parallèles, distantes de 5 à 6 m l'une de l'autre, qui traversent le périmètre de fouille du sud-ouest au nord-est. Ces aménagements ont été repérés sur une longueur de près de 150 m. Leur mise en place paraît contemporaine. La route a été installée sur un replat artificiel d'une largeur de 4 à 6 m qui restera un élément marquant dans la topographie locale jusqu'à la fin du premier millénaire. Cette terrasse coupe le cône transversalement de manière presque rectiligne, parallèlement au bassin rhodanien, tout en s'infléchissant légèrement en zone 4 pour assurer un cheminement pratiquement plan (pendage moyen 2,5%). La voie a été dégagée sur plusieurs tronçons qui représentent une longueur totale de près de 60 m (zones 2, 4 à 9, 12). Le soin accordé à ces aménagements suggère une parfaite maîtrise technique et le recours à une main d'œuvre nombreuse et qualifiée. Le mode de construction mis en oeuvre est particulier puisque le soubassement de la route est constitué de poutres de bois disposées en longueur, dont il ne subsiste que les négatifs marqués dans le terrain (fig. 83).

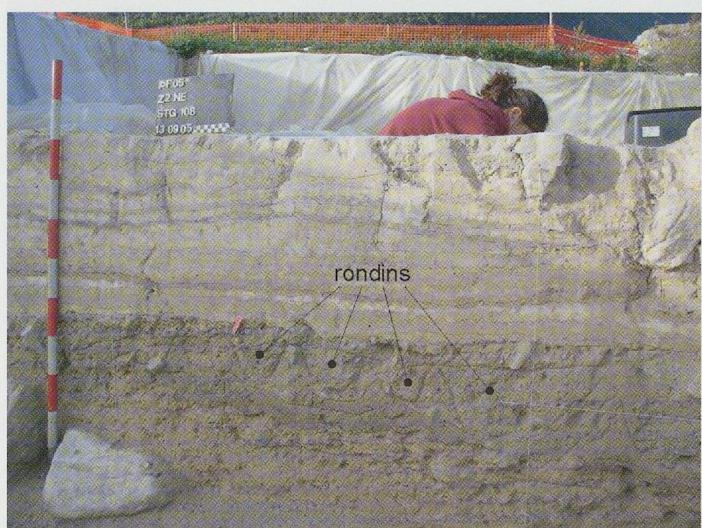


Fig. 83 — Zone 2. La chaussée repose sur un soubassement constitué par plusieurs rondins en bois disposés côté à côté. Il n'en reste que les négatifs qui sont parfaitement visibles en stratigraphie. Vue depuis le nord.



Fig. 84 — Zone 2. Dernière recharge de la chaussée matérialisée par une bande de graviers d'une largeur de trois mètres. A gauche de la route, les restes du mur de parcelle plus tardif (ensemble E3). Vue depuis l'ouest.



Fig. 85 — Zone 2. Le bisse 1 se différencie du terrain encaissant par son remplissage de couleur clair. Le tracé incurvé est dû à la présence d'un talweg fossile (visible à droite) qui a imposé un large détour au fossé pour maintenir la pente d'écoulement. Vue depuis l'est.

Trois états de construction ont été identifiés (voir chapitre V, p. 100, fig. 110). Le dernier aménagement est le mieux conservé. La chaussée, large de 3 m, repose sur une ossature formée de troncs et de fascines sur laquelle il paraît logique de reconstituer un tablier composé de planches ou de rondins disposés transversalement.

Cette armature en bois était directement recouverte par un remblai de graviers peu épais formant la surface de circulation (fig. 84).

Le bisse est situé à une distance constante d'environ 5 à 6 m en contrebas de la route. Son tracé épouse la topographie du versant pour maintenir une pente régulière en direction de Sierre (2,7 % en moyenne). Du côté est (zone 2), l'existence d'un talweg formant une petite dépression dans le sens de la pente a imposé un large détour au tracé du bisse pour respecter la courbe de niveau et garantir l'écoulement (fig. 85). Plusieurs tronçons de ce fossé d'irrigation, d'une largeur moyenne variant entre 0,50 et 0,60 m, ont été dégagés en plan sur une longueur totale de 45 m (zones 2, 4, 6 et 8). Le côté aval de cette structure est bordé par un bourrelet de terre qui résulte de son creusement initial et de son entretien régulier. Son activité se traduit à l'intérieur du fossé par un remplissage stratifié de silts et de sables, et, dans la zone en aval, par des dépôts de ruissellements fins qui correspondent aux débordements répétitifs du bisse (BIS.01). Ceux-ci indiquent l'existence de pâturages dans la partie basse du versant. Un sol organique de couleur brune (PAL.03) a été observé entre la voie et le bisse. Il matérialise le couvert végétal (herbe) qui s'est développé durant l'utilisation des structures. Ce liseré humifère de 2 à 3 cm d'épaisseur n'est pas attesté sur l'emprise de la chaussée, probablement du fait de son utilisation. En revanche, il scelle par endroits les derniers remplissages du bisse, ce qui tendrait à indiquer que ce dernier a cessé de fonctionner avant la route.

## PHASE 5 : DES FOSSES ÉNIGMATIQUES

Cette phase regroupe une douzaine de fosses peu profondes, échelonnées le long de la voie romaine (fosses F1 à F12, fig. 82), et une série de trous de poteau qui forment, en zone 2, un alignement bordant le tracé routier (barrière ?). Ces structures, postérieures à la route (PAL.03), datent sans doute de l'époque romaine tardive<sup>42</sup>. Leur abandon est marqué par un fin dépôt de silts jaunes (RUS.02) qui est conservé uniquement sur le replat de la voie et dans les fosses. La répartition de ces dernières paraît aléatoire mais on remarque qu'elles sont concentrées de part et d'autre de l'artère routière, principalement en amont, à l'exception de deux qui empiètent sur l'emprise de la chaussée (F1 et F4)<sup>43</sup>. Vu la largeur importante du replat, ces fosses ne paraissent pas avoir empêché le passage, tout au moins piéton. Comblées par du sédiment fin, elles resteront pour certaines marquées dans la topographie suffisamment longtemps pour piéger les dépôts des phases postérieures (ensemble E3) (fig. 86).

La fonction de ces fosses demeure énigmatique. Elles ne présentent aucun aménagement interne particulier et n'ont pas livré de mobilier. A défaut d'autre explication, l'hypothèse de simples fosses d'extraction ouvertes pour prélever du sédiment ou extraire des pierres est proposée, peut-être en relation avec un entretien tardif de la voie.

En zone 2, un alignement de trous de poteau a été repéré sur une vingtaine de mètres de longueur en bordure amont de la chaussée. L'un des trous de poteau est implanté dans une des fosses (F3), démontrant par là une succession chronologique. Certaines de ces installations pourraient correspondre à des barrières de protection du replat de la voirie.

Des trous de poteau ont également été mis en évidence en zone 4. Ils sont mal conservés et ne présentent pas de plan intelligible. Ce sont les derniers témoins d'une occupation diffuse du secteur, peu avant la construction d'un imposant mur de parcelle sur le replat de la route (ensemble E3).



Fig. 86 — Zone 6. Fosse au niveau de son apparition (F6). Cette fosse est restée ouverte suffisamment longtemps pour y piéger la sédimentation organique des phases postérieures (E3). Sa fonction demeure peu explicite. Vue depuis l'est.

<sup>42</sup> Ces fosses s'insèrent entre le niveau humique (PAL.03) daté entre 1 et 380 apr. J.-C. et des niveaux organiques présents dans des ruissellements (RUS.04) et datés entre 120 et 440 apr. J.-C. (utc 1346, utc 14769).

<sup>43</sup> La première empiète légèrement sur la chaussée (F1 en zone 2), la seconde n'est pas très marquée et pourrait résulter de l'effondrement localisé du sous-sol en bois (F4 en zone 4).

## ENSEMBLE E3 : IRRIGATION ET PARCELLAIRE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

L'ensemble E3 comprend les découvertes que l'on peut dater globalement de l'époque romaine tardive et du début du Haut Moyen Âge (250/350 - 600/800 apr. J.-C.). Les datations proposées reposent sur une série d'analyses C14. Les vestiges se composent pour l'essentiel d'un mur rectiligne construit à sec, servant sans doute de limite parcellaire, et d'un bisse situé le long de son parement aval (fig. 87a et 87b). Le niveau de construction de ces aménagements correspond à la surface des dépôts de ruissellements recouvrant l'ensemble précédent (RUS.02). Le découpage chronologique de cette séquence se base d'un côté sur l'évolution du bisse, réaménagé à trois reprises (phases 6a, 6b et 6c), et de l'autre sur la stratification observée à l'arrière du mur qui voit successivement le développement sur le replat d'une zone humide (RUS.04 à RUS.06), puis des traces de pacage de bovidés (phase 7).

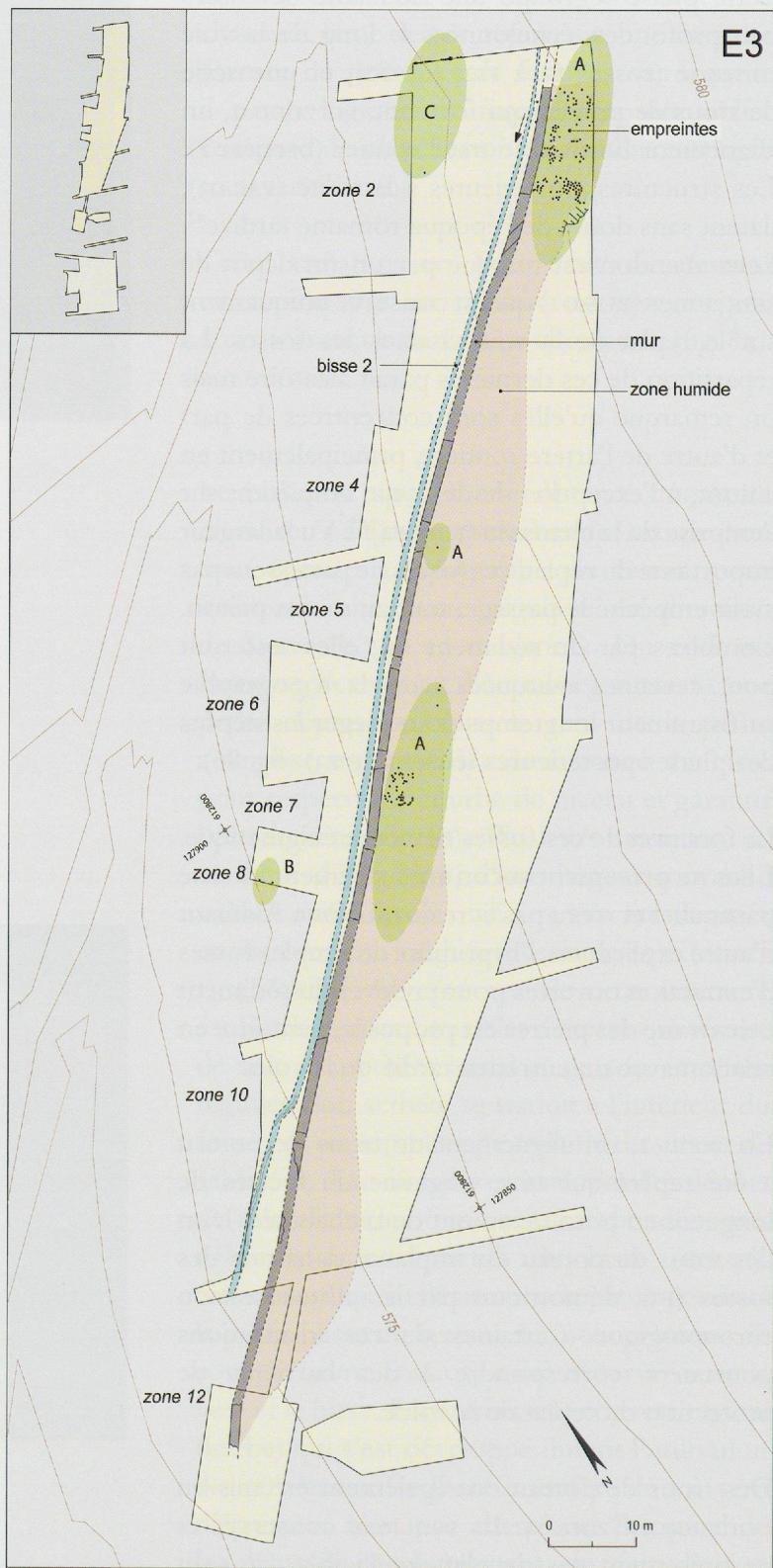


Fig. 87a — Plan schématique des vestiges de l'ensemble E3 (époque romaine tardive et début du Haut Moyen Âge). Mur et bisse (phase 6), empreintes de bovidés dégagées en plan et observées en coupe (A et B : phase 7, C : phase 6c).

## E3: Phases 6+7

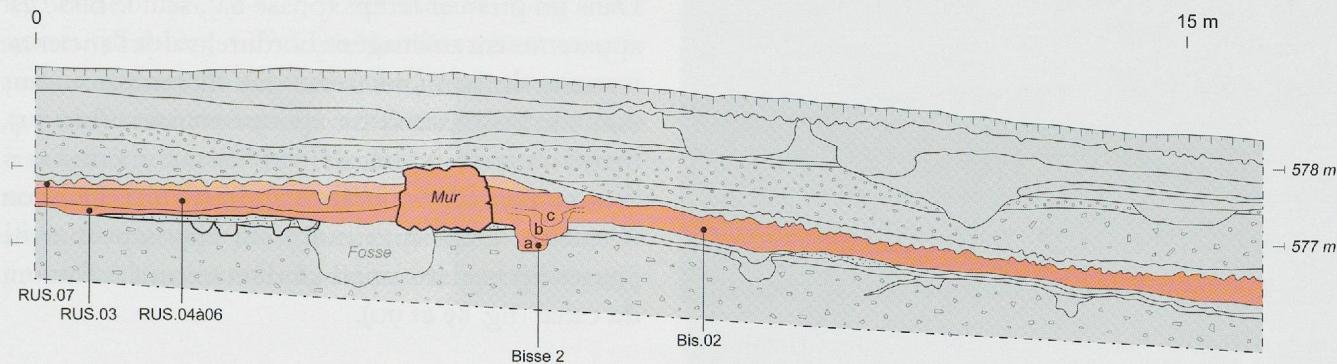


Fig. 87b — Epaisseur des niveaux de l'ensemble E3 (époque romaine tardive et début du Haut Moyen Âge) dans la séquence stratigraphique générale du site (compilation des stratigraphies STG2, STG26 et STG49 en zone 2, coupe est-ouest. Pour la situation, voir dépliant en fin de volume). Vue depuis l'est.

## PHASE 6 : MUR DE PARCELLE ET BISSE 2

Le mur et le bisse ont été installés en bordure aval de la terrasse de la route romaine. Repérés sur une longueur supérieure à 150 m, ils sont accolés sauf dans la partie sud-ouest du site où le fossé s'écarte de quelques mètres vers l'aval (zones 10 et 11). Ces deux aménagements, en fonction durant plusieurs siècles, ont passablement influencé la sédimentation et la topographie environnante. En aval du bisse, les débordements répétitifs du canal pour irriguer les prés en contrebas (phases 6a à 6c) ont engendré des dépôts de silts finement lités sur une épaisseur atteignant à certains endroits près de cinquante centimètres (fig. 75 et 88). Au niveau de la route, en amont du mur, la sédimentation correspond en revanche à des ruissellements naturels qui se sont accumulés sur le replat par effet de barrage du mur (RUS. 03 à RUS.06).

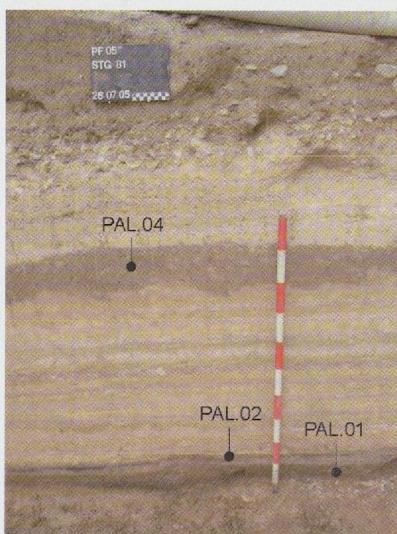


Fig. 88 — Zone 2. Les dépôts lités provenant des débordements de bisses (bisse 1 et bisse 2) ont une épaisseur de plus de 0,50 m par endroit. Ils sont intercalés entre deux niveaux brunâtres correspondant à des sols enfouis (PAL.01 / PAL.02 et PAL.04). Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 89 — Zone 2. Mur de pierres sèches aménagé en bordure du replat de la voie romaine ; directement en aval, les tracés successifs du bisse 2 visibles en plan et en coupe. Vue depuis l'ouest.



Fig. 90 — Zones 2 à 6. Vue générale du mur de pierres sèches depuis le sud-ouest.



Fig. 91 — Zone 2. Sédimentation de type marécage formée par effet de barrage du mur de pierres sèches (à droite). Les liserés sombres visibles en coupe correspondent à la « roselière » supérieure. Le niveau humifère au sommet des hermes témoins correspond au paléosol du Moyen Âge (PAL.04). Vue depuis l'est.

### Chronologie des aménagements

Dans un premier temps (phase 6a), seul le bisse est apparemment aménagé en bordure aval de l'ancienne terrasse de la route (bisse 2a). Il remplace sans doute le bisse primitif d'époque romaine (bisse 1), mais son tracé est décalé de plusieurs mètres vers l'amont par rapport à l'ancienne structure. Dans un deuxième temps (phase 6b), un imposant mur de pierres sèches est aménagé directement à l'amont du canal (fig. 89 et 90).

L'interprétation de cette construction comme limite parcellaire est plausible dans la mesure où aucun autre aménagement ne lui est associé. Lors de la construction du mur, le lit du bisse est recreusé en décalant légèrement son tracé vers l'aval (bisse 2b). Lors d'une dernière réfection (phase 6c), le bisse subira un nouveau décalage vers l'aval (bisse 2c) sans doute pour compenser la surélévation progressive du sol et maintenir le pendage régulier du canal malgré la sédimentation.

### Effet de barrage du mur

Sur le replat fossile de la voie, la sédimentation due à l'effet barrage du mur correspond tout d'abord à un fin dépôt de silts bruns légèrement argileux (RUS.03). A cette époque, le cheminement sur le replat est encore possible dans la mesure où le mur de parcelle n'empêche pas véritablement sur l'ancienne chaussée. Ce cheminement deviendra par la suite de plus en plus problématique (mais pas impossible) en raison de la formation épisodique de sols détrempeés qui s'étendent par endroits jusqu'à une douzaine de mètres à l'arrière du mur. Ces niveaux organiques qui alternent avec des ruissellements de pente se présentent sous la forme de liserés brun foncé (fig. 91).

Ils résultent d'une décomposition végétale incomplète et correspondent aux développements intermittents d'une roselière à l'arrière du mur. Ces niveaux sont en effet criblés de petits cercles qui témoignent de la présence de tiges de roseaux (fig. 92). Deux principales séquences de roselières ont été identifiées, séparées l'une de l'autre par un ruissellement plus important (RUS.05). Chacune d'elle comporte trois liserés organiques superposés

qui se confondent par endroits. La première roselière (RUS.04) se serait formée au plus tôt entre 250 et 400 après J.-C.<sup>44</sup>, la seconde (RUS.06) entre 400 et 550 après J.-C.<sup>45</sup>. Cette dernière est recouverte par un important dépôt de silts jaunâtres (RUS.07) qui a entraîné une surélévation du terrain de 0,10 à 0,25 m sur l'ensemble du versant. Ces sédiments recouvrent le mur de parcelle et comblent le tracé du bisse 2c, ainsi que les traces de bovidés imprimées en creux dans les niveaux de la roselière (phase 7).

#### PHASE 7 : PACAGE DE BOVIDÉS

Des empreintes de bovidés ont été observées directement à la surface du dernier niveau de la roselière (RUS.06, phase 6c). Elles ont été formées à un moment où le sol était gorgé d'eau, car les sabots se sont profondément imprimés dans la boue en déformant les couches sous-jacentes (fig. 92). Ces négatifs ont ensuite été colmatés par le dépôt de silts jaunâtre (RUS.07) qui les a fossilisés en séchant. Ces traces couvrent une grande partie du secteur fouillé. La plupart d'entre elles se concentrent en amont du mur, sur le replat de la voie où les conditions sédimentaires étaient plus favorables à leur préservation. Elles ont été dégagées en plan uniquement sur certaines portions du replat (zones 2, 6, 7 et 8, fig. 87a groupe A). Un petit nombre a également été répéré en coupe en aval du mur (zone 8, groupe B). Ces marques de piétonnement confirment l'existence d'une activité pastorale qui a probablement débuté dès la mise en place des bisses (phase 6a). En effet, d'autres empreintes de bovidés, moins évidentes cependant, s'intercalent en coupe entre les différents débordements du bisse 2c (zone 2, groupe C).



Fig. 92 — Zone 2. Détail de la surface de la roselière supérieure à l'arrière du mur de pierres sèches. Les petits points clairs sont interprétés comme des négatifs de tiges de roseaux. Les taches plus larges correspondent à des empreintes de sabots de bovidés.

44 120-390 apr. J.-C. (utc 13496), 240-440 apr. J.-C. (utc 14769), 250-430 apr. J.-C. (utc 11375), 250-440 apr. J.-C. (utc 11376). Calibration à 2 sigma, voir tableau des datations  $^{14}\text{C}$  en fin de volume et sur la fig. 105.

45 340-550 apr. J.-C. (utc 14766), 400-560 apr. J.-C. (utc 11377). Calibration à 2 sigma, voir tableau des datations  $^{14}\text{C}$  en fin de volume et sur la fig. 105.

## ENSEMBLE E4 : CHAMPS DE CULTURE ET « RACCARD » AUTOUR DE L'AN MIL

Entre les sédiments de ruissellement recouvrant les vestiges de l'ensemble E3 (RUS.07) et une importante lave torrentielle (TOR.02), une occupation de nature essentiellement agricole a été mise au jour (fig. 93a et 93b). Elle est caractérisée par des traces de labours repérées sur une grande partie du site et, en amont de ces champs, par divers aménagements qui leur sont associés. Un petit bâtiment agricole a notamment été partiellement dégagé dans la partie sud-ouest du site (zone 1). Sur la base de son architecture au sol, il est interprété comme un raccard, un petit bâtiment surélevé destiné au stockage des récoltes (BAT.03, voir chapitre VII, pp. 208 à 210) (fig. 94). Dans les zones 6 et 8, des trous de poteau forment un alignement difficile à interpréter en l'état (barrière de protection, limite parcellaire...) ; leur insertion stratigraphique prête également à discussion (E1 à E4).

La présence de vastes champs indique un changement d'affectation du secteur de Pfyngut vers la fin du Haut Moyen Âge et le passage d'une activité d'élevage à une mise en culture extensive des terres. Deux phases de labours ont été identifiées (phases 8a et 8b).

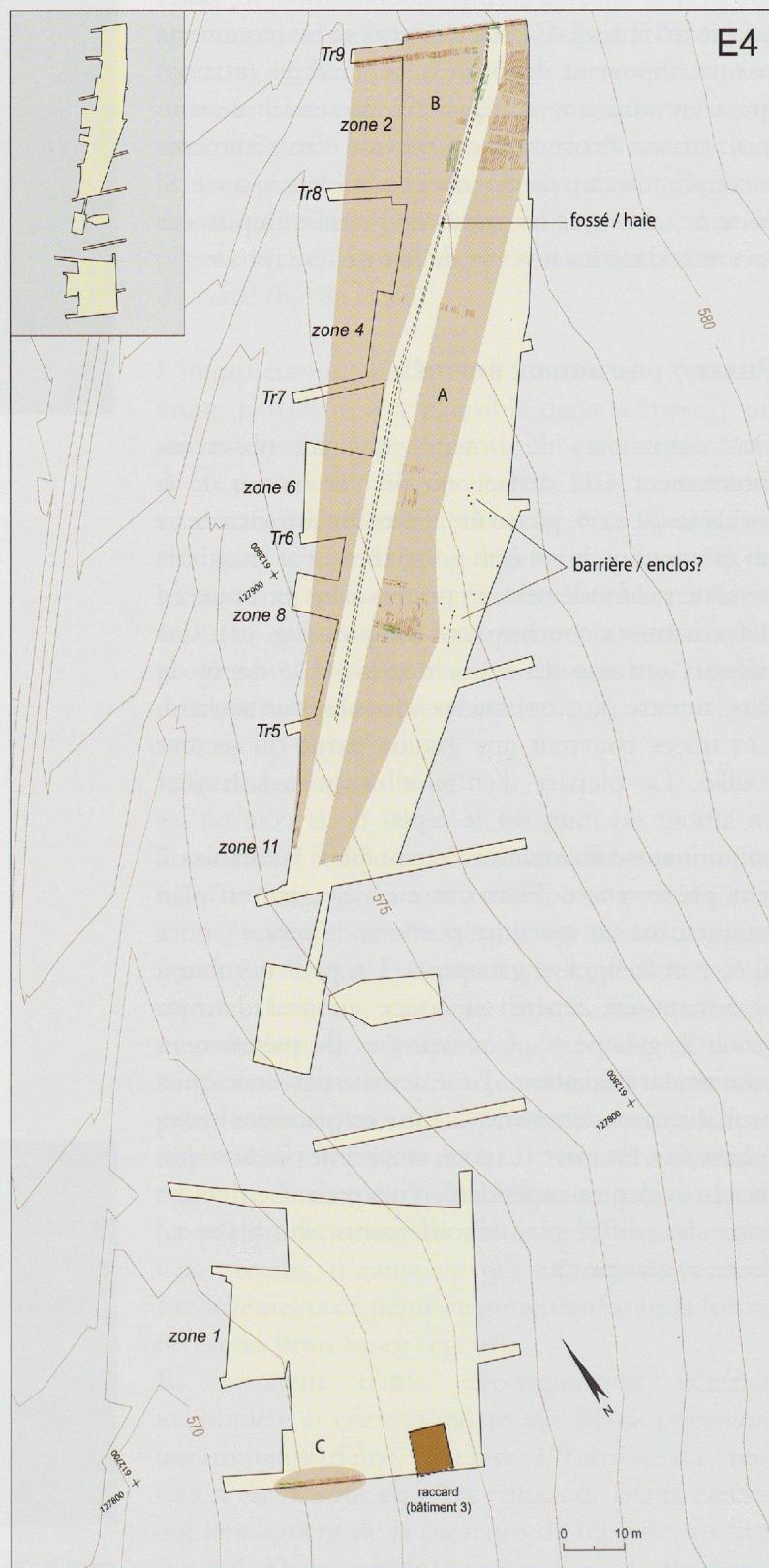


Fig. 93a — Plan schématique des vestiges de l'ensemble E4 (époque médiévale). Champs cultivés (A, B, C) et raccard (phase 8a). Labours supérieurs en vert (phase 8b), labours inférieurs en brun (phase 8a).

## E4: Phase 8

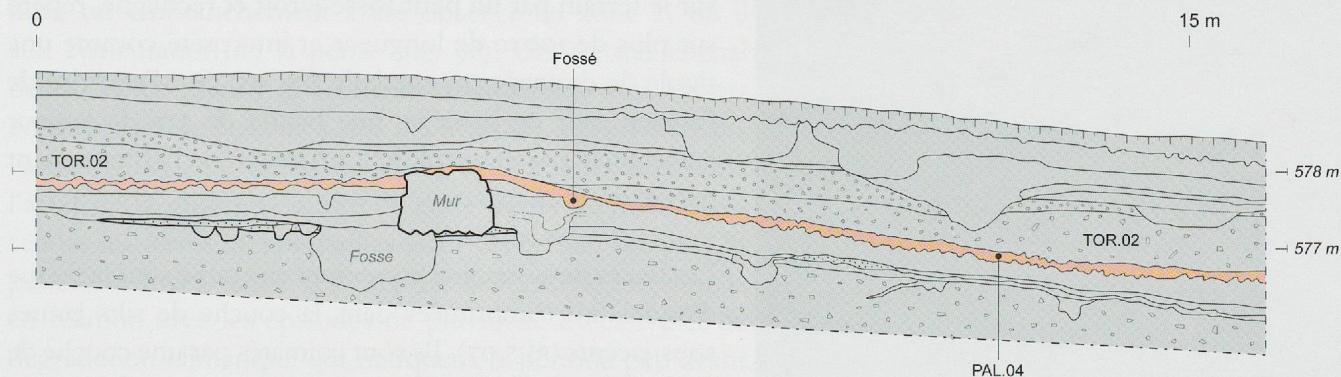


Fig. 93b — Epaisseur des niveaux de l'ensemble E4 (époque médiévale) dans la séquence stratigraphique générale du site (compilation des stratigraphies STG 2, STG 26 et STG 49 en zone 2, coupe est-ouest. Pour la situation, voir le dépliant en fin de volume). Vue depuis l'est.

## PHASE 8A : LABOURS INFÉRIEURS

Les premiers labours ont été repérés dans presque toutes les zones sauf dans un secteur d'une centaine de mètres (entre les zones I et II) où, en raison d'un léger bombement topographique, le substrat affleure directement sous la terre végétale. L'extension de ces champs se poursuit au-delà du périmètre de fouille, notamment vers l'aval, au sud-ouest et au nord-est. Deux surfaces principales de cultures ont été identifiées de part et d'autre de l'ancien mur de parcelle (fig. 93a, A et B). Une troisième surface se développe plus au sud, en zone I (C). En amont de l'ancien mur de parcelle, l'extension des labours (A) correspond globalement aux dépôts de l'ancienne roselière sur le replat, qui forme une bande sinuuse de 5 à 12 mètres de largeur. Cette bande s'interrompt au sud-ouest du fait de l'affleurement du substrat caillouteux au niveau de la zone II. En aval de l'ancien mur de parcelle, les traces de labours (B) s'étendent sur au moins 25 m de longueur ; la suite de leur extension vers la plaine reste inconnue. Ces labours ont été érodés dans la partie aval des tranchées 5 à 8 mais sont en revanche conservés sur toute la longueur de la tranchée 9.

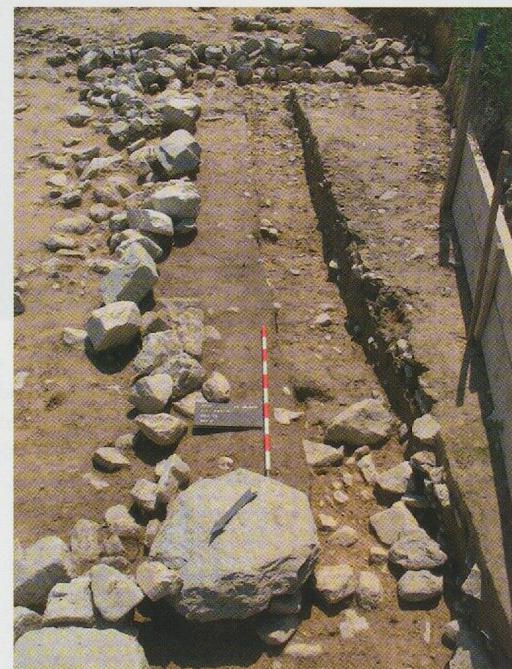


Fig. 94 — Zone 1. Solin nord et est du bâtiment 3, interprété comme un raccard. La grosse pierre au premier plan appartient au soubassement de l'angle aval de la construction. Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 95 — Zone 2. En aval du mur de pierres sèches (non contemporain de cette phase d'occupation), le fossé rectiligne au remplissage organique a été interprété comme une petite haie délimitant les zones de culture. La surface d'un de ces champs, visible en amont du mur, est caractérisée par des sillons formant une succession d'ondulations, imprimées dans le ruissellement sous-jacent. Vue depuis le nord.

La limite amont de cette surface de culture est matérialisée sur le terrain par un petit fossé étroit et rectiligne, repéré sur plus de 100 m de longueur et interprété comme une rigole de drainage ou une haie (fig. 95). Sur l'emprise de l'ancien mur de parcelle, une bande de 3 m de largeur environ n'a pas été exploitée, en raison de l'affleurement partiel du mur.

Les traces de labours se présentent en coupe sous la forme d'ondulations imprimées dans la couche de silts jaunes sous-jacents (RUS.07). Ils sont colmatés par une couche de limon humifère d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (PAL.04) qui correspond à la terre végétale. A la surface de ce niveau, des passées plus organiques et parfois indurées ont été repérées en amont de la zone 5 et en zone 2 (fig. 96). Elles pourraient traduire des pratiques de brûlis ou de fertilisation des terres (épandages de fumier ou de lisier). Ce sol s'est formé entre 890 et 1170 après J.-C. sur la base de l'analyse de quatre échantillons  $\text{C}14^{46}$ .



Fig. 96 — Zone 2. Sillons parallèles imprimés au sommet de l'ancien humus (PAL.04), matérialisant une seconde phase de labours (phase 8b). Certaines zones de cet ancien humus sont indurées en surface et plus organiques ; elles pourraient traduire des pratiques de brûlis. Vue depuis l'ouest.

## PHASE 8B : LABOURS SUPÉRIEURS

Les labours supérieurs sont nettement moins bien conservés. Ils n'ont été repérés, de manière discontinue, qu'aux deux extrémités du site (zones 1 et 2) ainsi que sur certaines parties des zones intermédiaires 4 et 8. Ils s'insèrent au niveau du paléosol (PAL.04) dont ils recoupent la surface (fig. 96). Ils ont été fortement érodés par les laves torrentielles qui les scellent (TOR.02), si bien que seul le fond des sillons en forme de «v» est encore visible.

## REPRISE DE L'ACTIVITÉ TORRENTIELLE SUR LE VERSANT (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> S. APR. J.-C. ?)

Au cours du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> s. après J.-C.<sup>47</sup>, le versant est affecté par une série de laves torrentielles qui ont déferlé de manière récurrente sur le flanc occidental du cône (TOR.02) et ont recouvert pratiquement tout le site. Ces dépôts se composent de graviers et de blocs comblant des chenaux érosifs (fig. 97, 107). Ils proviennent de l'Illgraben, en amont du site. L'axe principal de l'écoulement se situe aux environs de la zone 2 où ces dépôts torrentiels atteignent par endroits 0,70 m d'épaisseur. Celle-ci diminue progressivement vers l'ouest pour ne mesurer que quelques dizaines de centimètres en zone 1. Le dernier épisode enregistré de

<sup>46</sup> 680-890 apr. J.-C. (utc 14764), 890-1020 apr. J.-C. (utc 14765, dans haie), 890-1050 AD (utc 14763), 1010-1180 apr. J.-C. (utc 13495), phase 7b ? : 1020-1170 apr. J.-C. (utc 11378). Calibration à 2 sigma, voir tableau des datations  $\text{C}14$  en fin de volume et sur la fig. 105.

cette activité hydrologique consiste en des chenaux ramifiés dont un embranchement a été observé en zone 2, où il suit l'orientation de la pente (fig. 98). Un second chenal débouche en zone 7 et bifurque brusquement vers l'ouest en direction de la zone 1, où il s'infléchit à nouveau vers l'aval (fig. 99). Le dépôt de ces laves torrentielles signifie l'arrêt de la mise en culture de cette partie du cône et va rendre les terres inexploitables pour un certain temps. On peut sans doute mettre cette reprise de l'activité torrentielle en relation avec les épisodes de pluvirosité excessive et de dégradation climatique qui marquent la période peu avant le petit âge glaciaire des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>48</sup>.

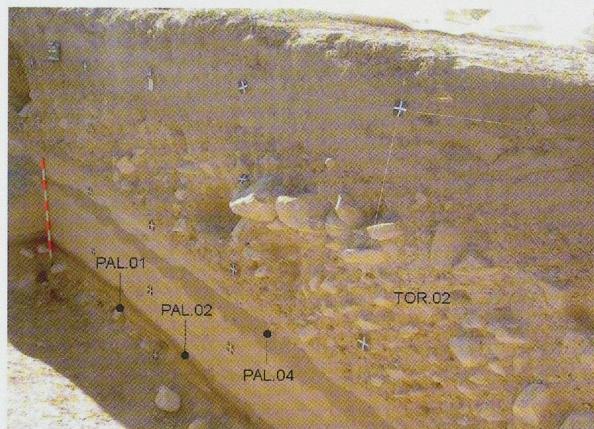


Fig. 97 — Zone 2. Lave torrentielle (TOR.02) dans le bord ouest de la tranchée 9. Ce dépôt surmonte l'ancien sol de culture (PAL.04), les ruissellements issus des bisses 1 et 2, et les paléosols inférieurs (PAL.01, PAL.02). Vue depuis l'est.

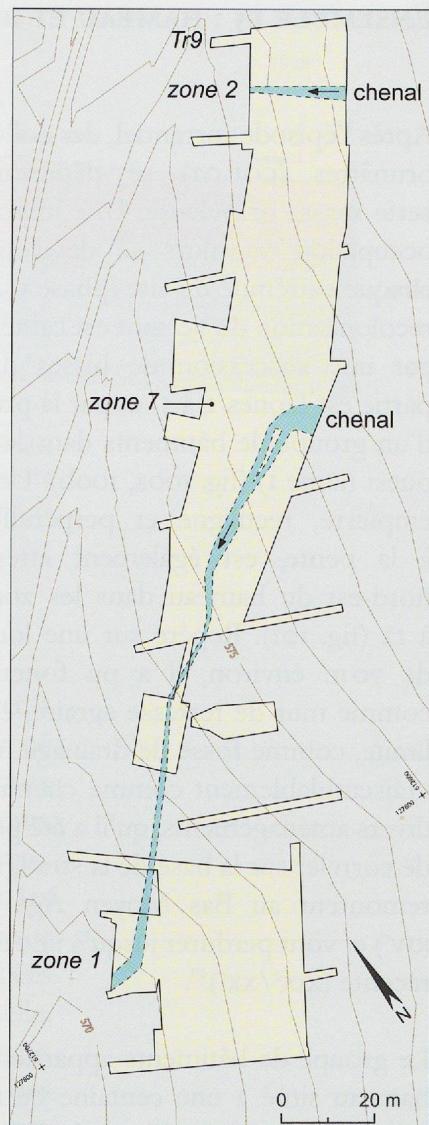


Fig. 98 — Plan des principaux chenaux constituant les derniers dépôts torrentiels qui se sont accumulés sur le site vers le XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 99 — Zone 11. Chenaux ramifiés qui ont entamé les niveaux antérieurs. Vue depuis le nord-est.

47 Cette fourchette chronologique est proposée sur la base des *terminus post quem* du paléosol 4 (ensemble E4) et des premières datations du hameau (ensemble E5), soit entre 890-1170 et 1290-1430 après J.-C.

48 Notamment des étés extrêmement humides entre 1342 et 1347. Voir le *Dictionnaire historique de la Suisse* ([www.hls-dhs-dss.ch](http://www.hls-dhs-dss.ch), pour une consultation en ligne).

## ENSEMBLE E5 : HAMEAU ET BISSES D'ÉPOQUE MÉDIÉVALE / MODERNE

Après l'épisode torrentiel, des colluvions brunâtres (COL.02) se déposent sur cette masse graveleuse. Une importante occupation va alors se développer à chaque extrémité du site (phase 9). Cette recolonisation du versant est caractérisée par une succession de bisses dans la partie est (zones 2 à 5) et par la présence d'un groupe de bâtiments dans la partie ouest (zone 1) (fig. 100a, 100b). Un fossé empierre, rectiligne et perpendiculaire à la pente, est également attesté au nord-est du hameau dans les zones 10 à 12 (fig. 101). Repéré sur une longueur de 70 m environ, il a pu fonctionner comme mur de terrasse agraire, comme limite, comme fossé de drainage ou plus vraisemblablement comme chemin. Ces divers aménagements, qu'il a été possible de corrélérer sur la base de la stratigraphie, remontent au Bas Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> / XIV<sup>e</sup>) et vont perdurer jusqu'à une époque récente (XIX<sup>e</sup> / XX<sup>e</sup>)<sup>49</sup>.

Le groupe de bâtiments appartient à un hameau situé à une centaine de mètres à l'est de l'ancien village de Pfin (voir chapitre VII). Installé au creux d'une légère dépression du cône, il se compose d'un bâtiment indépendant interprété comme une grange-écurie (bâtiment I) qui jouxte un édifice plus important à l'évolution complexe (fig. 102).

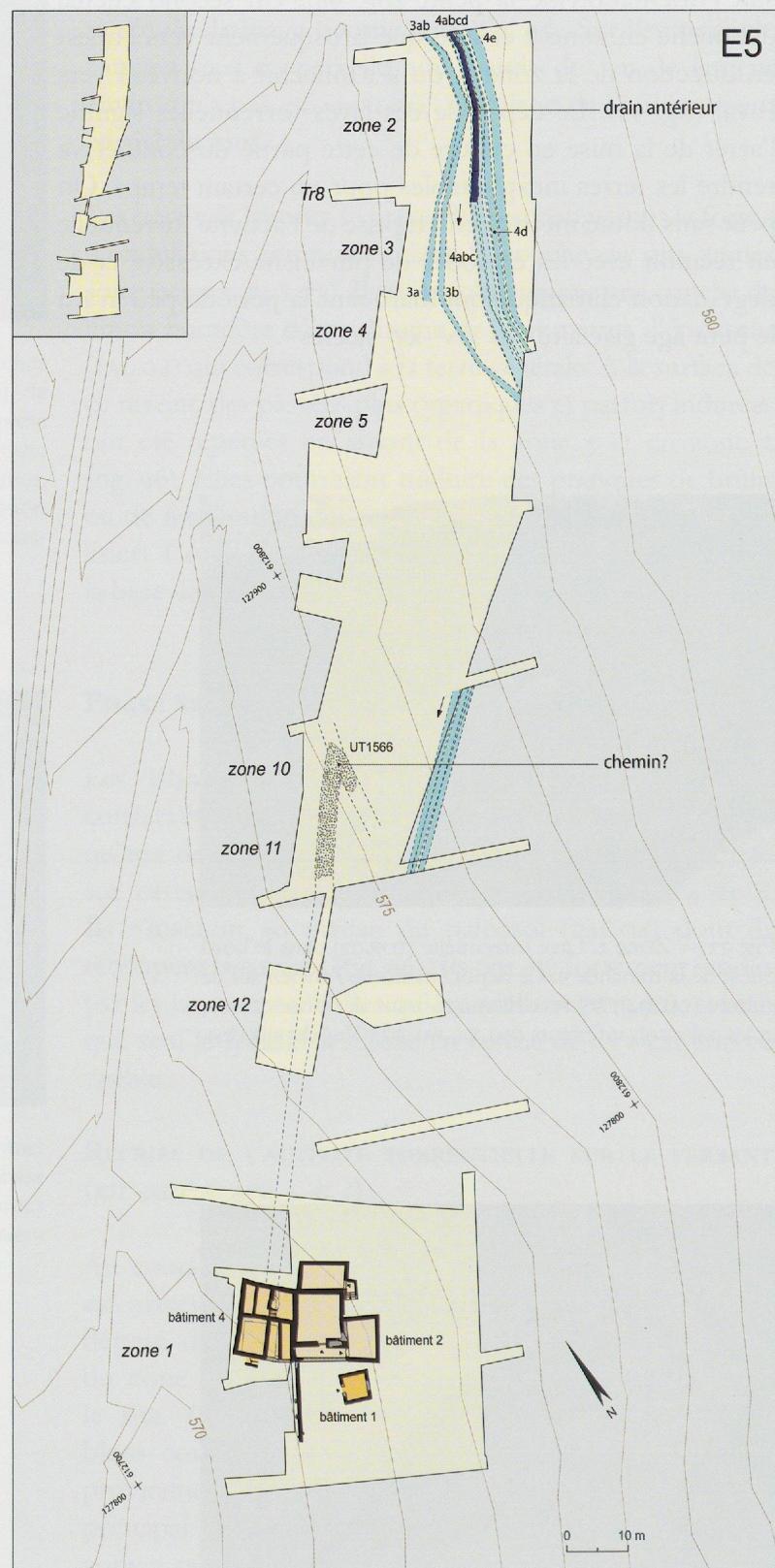


Fig. 100a — Plan schématique des vestiges de l'ensemble E5 (fin de l'époque médiévale et époque moderne). Tracés de bisses dans la partie nord-est (zones 2 à 5) et hameau dans la partie sud-est (zone 1).

49 Voir tableau des c14 en fin de volume et sur la fig. 105.

## E5+E6: Phases 9 à 11

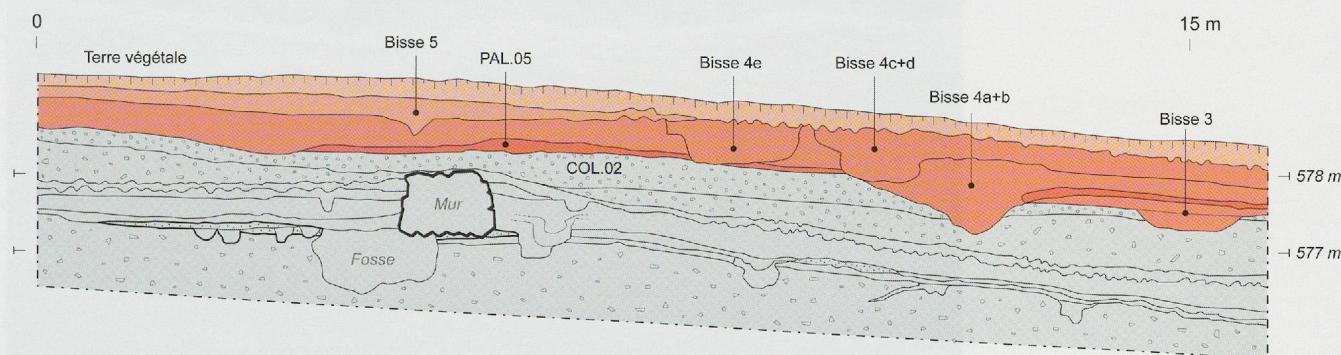


Fig. 100b — Epaisseur des niveaux des ensembles E5 et E6 (fin de l'époque médiévale, époques moderne et contemporaine) dans la séquence stratigraphique générale du site (compilation des stratigraphies STG2, STG26 et STG49 en zone 2, coupe est-ouest. Pour la situation, voir le pliant en fin de volume). Vue depuis l'est.

Ce dernier édifice, issu à l'origine de deux constructions séparées (bâtiments 2 et 4), sera plusieurs fois agrandi et reconstruit au fil du temps pour ne former finalement qu'une seule et même bâisse. Les différents locaux repérés constituent des étables, des celliers ou des ateliers. Seuls les niveaux inférieurs, semi-enterrés, des différents corps de bâtiments sont conservés. Ils servaient sans doute de soubassement à un étage en bois abritant les locaux d'habitation. La date d'abandon du hameau est difficile à préciser sur la base de la stratigraphie puisque les maçonneries sont directement scellées par des débordements de bissé récents (bisse 5) et par la terre végétale actuelle. L'hypothèse d'une disparition des bâtiments à la suite de la bataille de Finges de 1799 est cependant tout à fait plausible sur la base des documents et des sources historiques à disposition, et sur celle de la présence d'une importante couche d'incendie qui recouvre ces constructions (voir chapitre VII, p. 230).



Fig. 101 — Zone 11. Fossé rectiligne empierre, interprété comme un drain ou un chemin. Cette structure a repris et détruit en partie le mur de parcellaire de la phase 6 (E3). Vue depuis le nord.



Fig. 102 — Zone 1. Hameau en cours de fouille (2006). Au premier plan, le bâtiment 2. Le bâtiment 4 (sous le groupe de personnes) n'a pas encore été dégagé. Vue depuis le nord.



Fig. 103 — Zone 2, tranchée 9. Vue en coupe des différents lits de bisse comblés par des silts finement lités. Il s'agit d'un seul et même bisse dont le tracé évolue d'aval vers l'amont. Vue depuis l'ouest.

Les différents tracés de bisses associés à l'occupation du hameau, au nombre de six (bisses 3a, 3b, 4a à 4d), sont situés à environ 150 m au nord-est du groupe de bâtiments. Ils coiffent la partie supérieure des zones 2 à 5 et semblent se poursuivre juste en amont du hameau. Leurs parcours sinueux sont adaptés à la topographie du cône, formée par les derniers dépôts de lave torrentielle, caractérisés ici par une petite bosse. Des débordements (BIS.05), observés en amont de ces structures d'irrigation et parfois intercalés entre ces dernières, indiquent que d'autres bisses contemporains devaient exister en amont de la zone de fouille, constituant peut-être l'ancêtre du bisse 6 encore visible aujourd'hui sur le terrain. Tous ces bisses ont une orientation générale nord-sud avec un sens d'écoulement en direction de Sierre. Le remplissage grisâtre de ces structures indique vraisemblablement une origine rhodanienne de la prise d'eau.

Les coupes de terrain montrent qu'il s'agit probablement d'une seule et même structure d'irrigation dont le lit a été progressivement et régulièrement déplacé vers l'amont (fig. 103). Les différents tracés sont tous plus ou moins aménagés sur la même courbe de niveau à l'exception du lit le plus ancien (bisse 3a et 3b) qui s'incurve plus fortement dans la pente. Les débordements réguliers de ce bisse ont engendré une sédimentation de près d'un mètre d'épaisseur qui indique que le canal d'arrosage a été entretenu et réaménagé sur une durée de plusieurs siècles. Un sol enfoui (PAL.05), mis en évidence dans une des coupes de terrain en zone 2, est sans doute contemporain d'un des états du bisse 4. Il n'a pas été possible de corrélérer de manière stricte l'évolution des différents lits du bisse avec les transformations observées dans les bâtiments du hameau. Tous ces aménagements ont fonctionné parallèlement entre le XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle et l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la disparition du hameau, le bisse a continué de fonctionner jusqu'à nos jours et son dernier lit (bisse 6, E6) est encore visible dans la topographie, en amont du périmètre de la fouille (voir chapitre VI, p. 181, fig. 199).

## ENSEMBLE E6 : BISSES ET CHAMPS CONTEMPORAINS

L'ensemble E6 correspond à l'occupation contemporaine du versant (voir chapitre VI, p. 189, fig. 205). Il comprend pour l'essentiel des éléments en relation avec les activités agricoles actuelles ou postérieures à l'abandon du hameau. Une première phase (phase 10) est définie par des débordements de bisses dont les dépôts sableux, attestés sur l'ensemble du site, atteignent une épaisseur de près de 0,50 m. Cette sédimentation s'inscrit dans la parfaite continuité de la phase précédente et indique que l'exploitation des prairies s'est poursuivie après la disparition du hameau. Ces sédiments de débordement proviennent du fonctionnement des bisses les plus récents, situés en amont de la zone ouverte et dont le dernier tracé est encore visible dans la topographie actuelle (bisse 6, voir fig. 199).

Ces structures d'irrigation ont été utilisées jusque dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, date à laquelle elles ont été remplacées par un système d'arrosage par tuyaux. Ce changement correspond à la mise en culture intensive des terres du cône de l'Illgraben, en relation avec le développement du domaine agricole de Landgut-Pfyn. Au niveau de l'emprise du hameau, on a pu constater que plusieurs larges fosses avaient été creusées au cours du XX<sup>e</sup> siècle dans les dépressions fossiles des anciens bâtiments pour y enfouir des matériaux de démolition mais aussi pour remblayer et niveler la surface du terrain de façon à faciliter une exploitation agricole mécanisée. Le sommet de la séquence correspond aux champs actuels exploités par le domaine agricole de la ferme (phase 11).



Fig. 104 — Vue générale de la clairière du bois de Finges, de la fouille et du domaine actuel de Landgut-Pfyn (2005). Vue depuis la rive droite du Rhône, entre Varen et Salgesch.

## EVOLUTION SÉDIMENTAIRE DU TERROIR DE PFYNGUT : ENTRE CONTINUITÉS ET RUPTURES

L'étude de la stratigraphie du site de Pfyngut a permis de comprendre la dynamique sédimentaire des dépôts, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, puis, sur la base de la succession des occupations, de proposer un cadre général de l'évolution par ensembles et par phases. Il s'agit maintenant d'essayer de définir les principales continuités et ruptures au sein de cette séquence et surtout d'appréhender leur durée.

Pour aborder cette problématique, les seuls moyens à disposition sont les éléments de datation. Il y en a de trois sortes. Les analyses  $^{14}\text{C}$ , effectuées sur des charbons de bois ou des ossements d'animaux, sont les données les plus importantes car elles recouvrent la presque totalité de la séquence malgré des lacunes pour certaines strates. Le tableau des datations  $^{14}\text{C}$  sert donc de cadre chronologique de référence (fig. 105). Dans ce type de site à caractère agricole et rural, le mobilier est malheureusement souvent trop peu abondant et mal réparti dans la séquence pour servir à lui seul de fil conducteur pour la datation des phases. Il permet tout de même de fixer ou de confirmer certaines bornes chronologiques, en particulier pour les occupations liées à la voirie d'époque romaine (clous de chaussures) et au hameau médiéval (céramique, métal...). Enfin, la palynologie a permis de préciser l'attribution chronologique de certains niveaux grâce à la présence de pollens caractéristiques, en particulier ceux du noyer pour définir un paléosol datable entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine (PAL.02).

La phase 1 (ensemble E1) correspond à un incendie, naturel ou provoqué, d'une partie de la forêt de pins sylvestres (?) dont l'origine pourrait remonter à l'Holocène, c'est-à-dire aux environs de 10'000 avant J.-C. Cet incendie se produit durant le Premier âge du Fer, sans doute vers 500 avant J.-C. En raison du niveau de conservation des vestiges et des sédiments, il est difficile d'y déceler avec certitude une intervention humaine (déforestation) mais, quoiqu'il en soit, cet évènement est important pour l'histoire de la région du bois de Finges car il marque les premiers impacts sur l'écosystème du gisement qui avait été préservé jusqu'à cette époque. Ensuite, les activités anthropiques attestées de manière indubitable sont en relation avec une exploitation agricole du versant. Elles sont datées globalement du Second âge du Fer ( $^{14}\text{C}$ , phase 2) et de l'époque romaine (pollens de noyer, phase 3). Les datations au radiocarbone entre l'incendie de la forêt (phase 1) et ces activités agricoles (phases 2 et 3) présentent un écart significatif qui pourrait indiquer une rupture sédimentaire entre les deux événements. Mais vu la complexité et le degré de conservation des dépôts à la base de la séquence, on ne peut exclure une relation directe entre un incendie volontaire dans le but de libérer des terres et les premières traces d'exploitation du versant.

La construction d'une route et d'un bisse à l'époque romaine (ensemble E2, phase 4) intervient dans la stricte continuité de la phase précédente. On peut même affirmer que ces aménagements ont été installés directement sur des

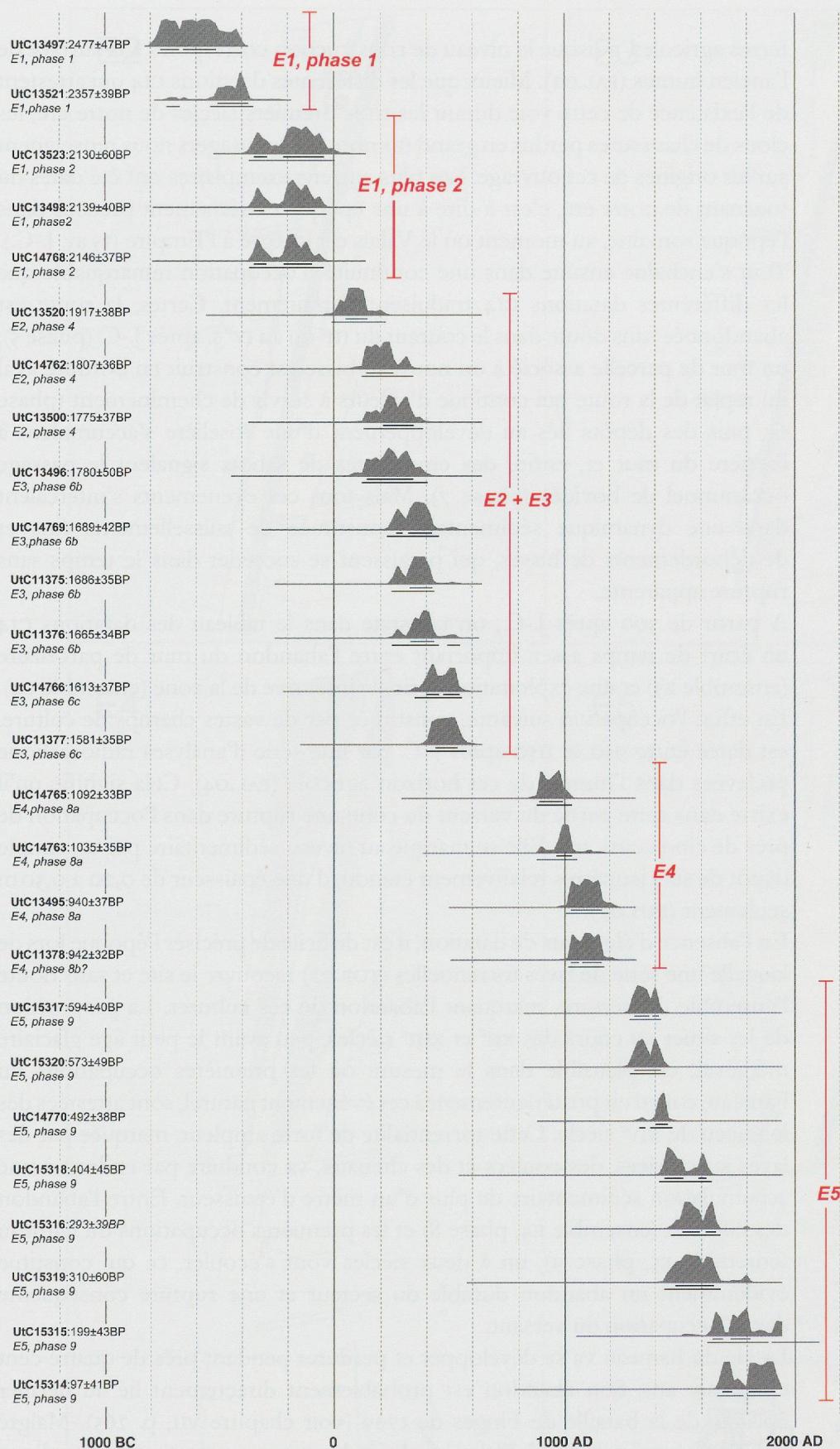


Fig. 105 — Courbe de calibration des datations  $^{14}\text{C}$  effectuées sur le site. Atmospheric data from REIMER *et al.* 2004 ; programme de calibration Oxcal v3.10 : BRONK 2005.

terres agricoles, puisque le niveau de construction correspond à la surface de l'ancien humus (PAL.02). Mieux que les différentes datations *cl4* qui attestent de l'existence de cette voie durant les trois premiers siècles de notre ère, les clous de chaussures perdus en grand nombre par les usagers nous renseignent sur les origines de cet ouvrage. Les plus anciens exemplaires ont été datés du tournant de notre ère, c'est-à-dire à une époque extrêmement précoce dans l'époque romaine, au moment où le Valais est intégré à l'Empire (15 av. J.-C.). Tout s'enchaîne ensuite dans une continuité d'occupation remarquable que les différentes datations *cl4* traduisent parfaitement. Certes, la route est abandonnée sans doute dans le courant du III<sup>e</sup> ou au IV<sup>e</sup> s. après J.-C. (phase 5), un mur de parcelle associé à un nouveau bisse est construit en bordure aval du replat de la route qui continue d'ailleurs à servir de cheminement (phase 6), puis des dépôts liés au développement d'une roselière s'accumulent à l'arrière du mur et, enfin, des empreintes de sabots signalent le passage occasionnel de bovidés (phase 7). Mais tous ces événements s'intercalent dans une dynamique sédimentaire constituée de ruissellements fins et de débordements de bisses, qui paraissent se succéder dans le temps sans rupture apparente.

A partir de 500 après J.-C., on constate dans le tableau des datations *cl4* un écart de temps assez important entre l'abandon du mur de parcellaire (ensemble E3) et une exploitation agricole intensive de la zone (ensemble E4). En effet, l'occupation suivante, constituée par de vastes champs de culture, est datée entre 950 et 1150 après J.-C. par une série d'analyses radiocarbone prélevées dans l'humus de cet horizon agricole (PAL.04). Cela signifie qu'il existe dans cette partie du versant du cône une rupture dans l'occupation de près de cinq cents ans. Elle se marque au niveau sédimentaire par un simple dépôt de silts jaunâtres relativement étendu, d'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m seulement (RUS.07).

En l'absence d'éléments de datation, il est difficile de préciser l'époque lors de laquelle une série de laves torrentielles (TOR.02) recouvre le site et sans doute l'ensemble du versant, marquant l'abandon de ces cultures. La proposition de les situer au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, peu avant le petit âge glaciaire médiéval, est plausible dans la mesure où les premières occupations du hameau, construit postérieurement à cet événement naturel, sont attestées dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette torrentialité de forte ampleur, marquée par des laves successives, des coulées et des chenaux, va conduire par endroit à une accumulation sédimentaire de plus d'un mètre d'épaisseur. Entre l'abandon des cultures (ensemble E4, phase 8) et les premières occupations du hameau (ensemble E5, phase 9), un à deux siècles vont s'écouler, ce qui constitue évidemment un abandon durable du secteur et une rupture conséquente dans l'occupation du versant.

La vie du hameau va se développer et perdurer pendant près de quatre cent cinquante ans. Son abandon est probablement directement lié au dernier épisode de la bataille de Finges de 1799 (voir chapitre VII, p. 265). Malgré la brutalité qui met fin à l'histoire de ce hameau, on ne peut parler d'une rupture dans l'occupation des lieux puisque le village principal de Finge, situé à environ 150 m au sud-ouest de ce dernier, va continuer d'exister, relayé ensuite par le domaine agricole de Landgut-Pfyn (phases 10 et 11).

Fig. 106 (page suivante) — Plans synoptiques de l'évolution du site de Pfyngut.

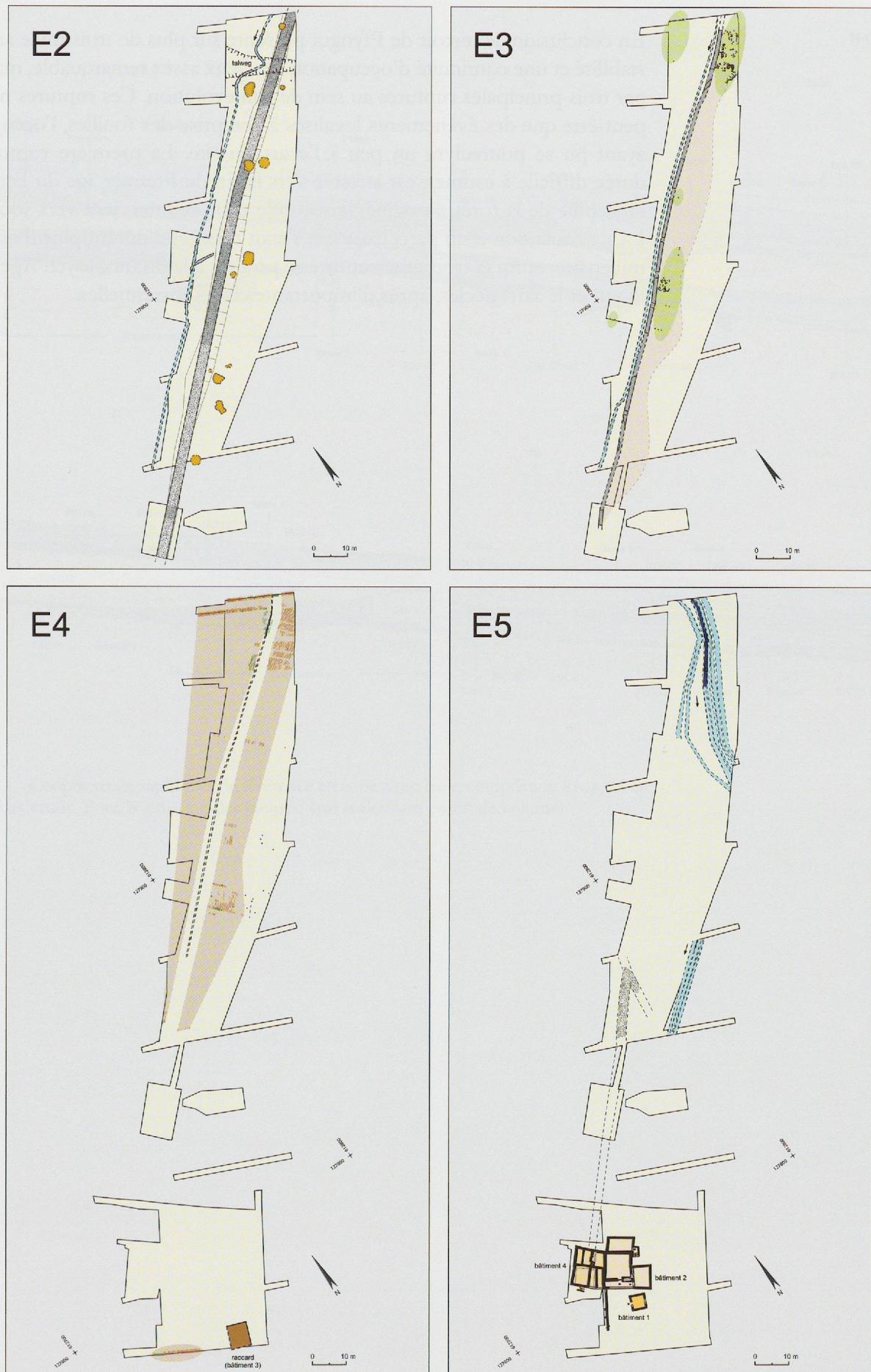
E1 (non illustré ci-contre, voir *supra*, p. 71, fig. 78) : défrichements et premiers indices anthropiques (âge du Fer).

E2 : route et bisse d'arrosage d'époque romaine.

E3 : irrigation et parcellaire de l'Antiquité tardive.

E4 : champs de culture et «raccard» de l'an mil.

E5 : hameau et bisses d'époque médiévale et moderne.



En conclusion, le terroir de Pfyngut présente sur plus de trois mille ans une stabilité et une continuité d'occupation des lieux assez remarquable, marquée par trois principales ruptures au sein de son évolution. Ces ruptures ne sont peut-être que des événements localisés à l'emprise des fouilles, l'occupation ayant pu se poursuivre un peu à l'écart du site. La première rupture, de durée difficile à estimer, est attestée vers la fin du Premier âge du Fer après l'incendie de la forêt d'origine, la seconde rupture intervient vers 500 après J.-C. à l'abandon d'un parcellaire qui s'était maintenu durant plus d'un demi millénaire, enfin la troisième rupture se produit à la fin du Moyen Âge, entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, après d'importantes laves torrentielles.

S-E

N-O

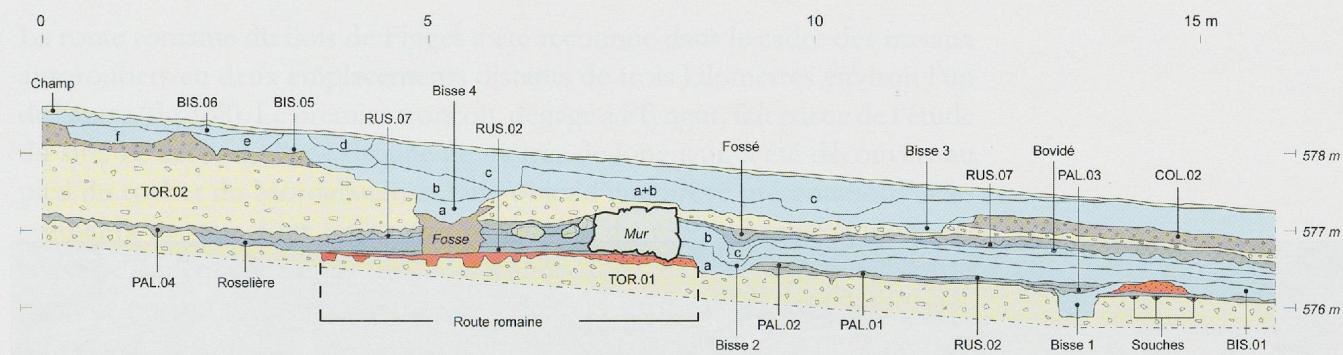
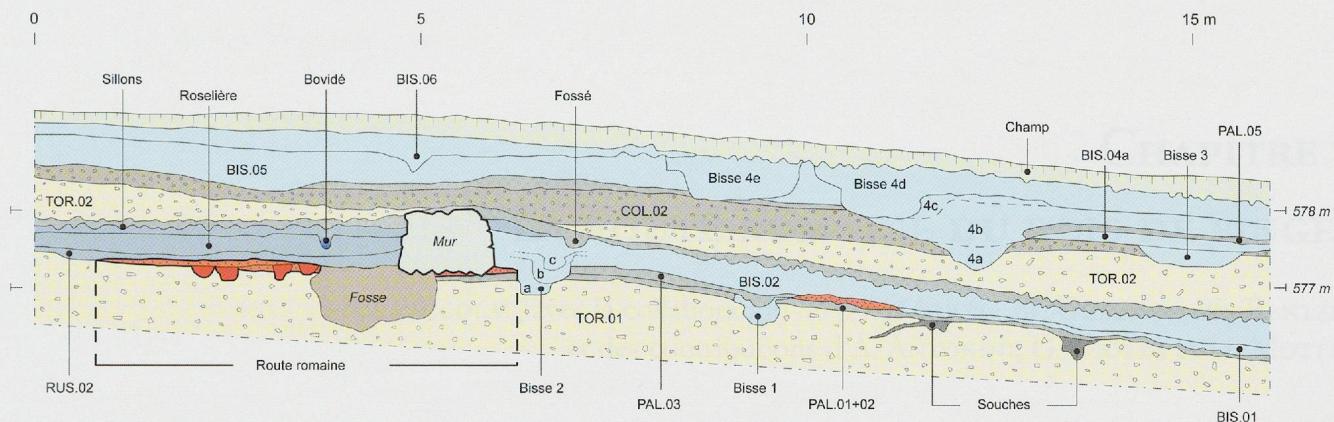


Fig. 107 — Coupes stratigraphiques de référence en zone 2 (en haut, compilation STG2, 26 et 49 ; en bas STG65. Pour la situation des coupes, voir le dépliant en fin de volume).

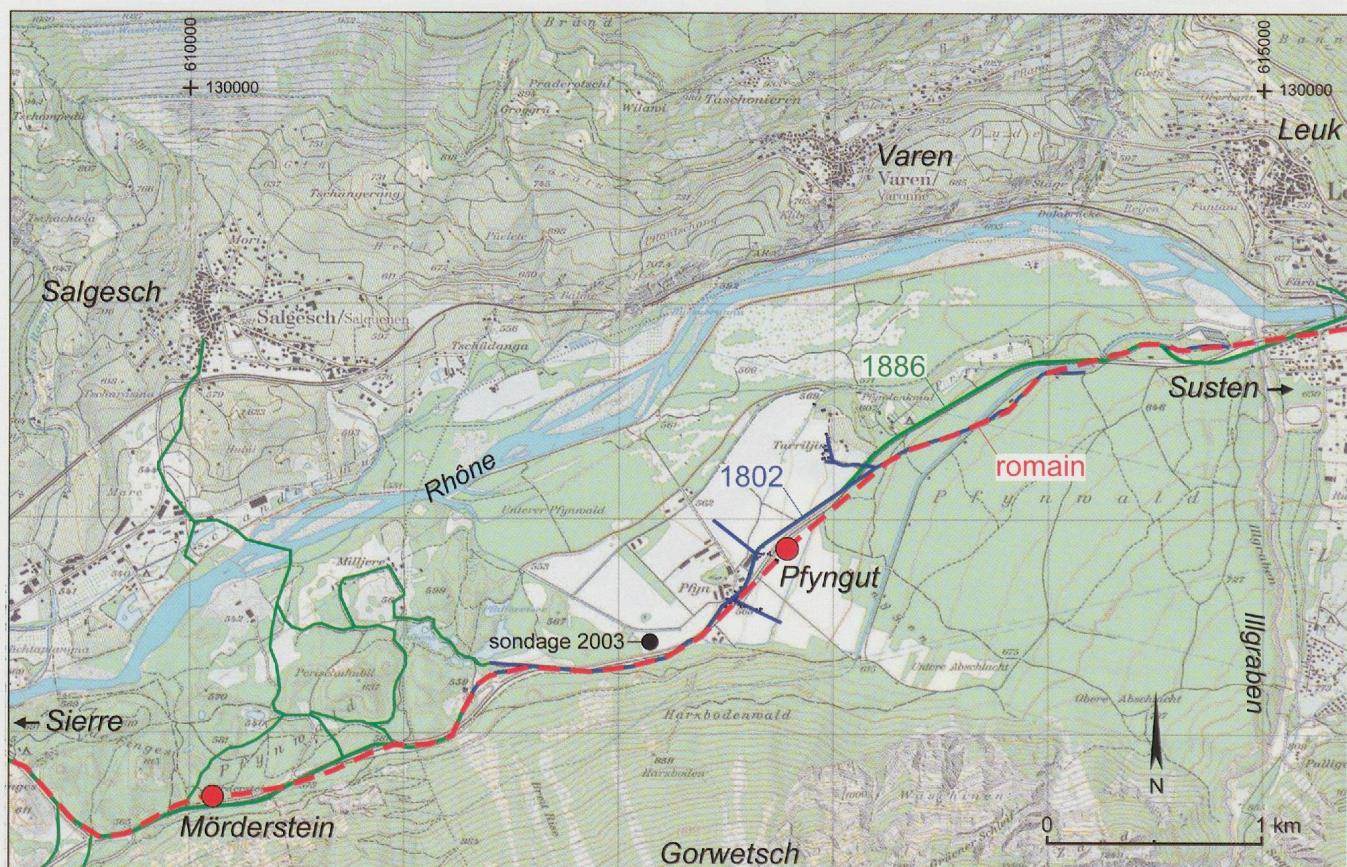


Fig. 108 — Plan de situation des sites de Pfyngut et du Mörderstein avec le réseau routier entre Susten et Sierre. En rouge, le tracé hypothétique de la voie romaine. En bleu, voie et chemins selon le relevé de Nicolas Céard en 1802. En vert, les routes selon la carte Siegfried (fin xix<sup>e</sup> - début xx<sup>e</sup> s.). Le sondage de 2003 (si) a été effectué à l'emplacement de la zone marécageuse à l'ouest du site de Pfyngut.